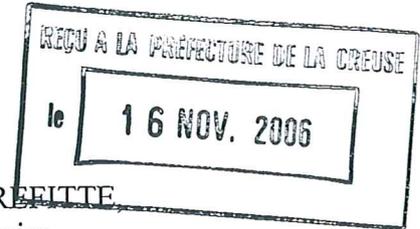


MAIRIE
de
PIERREFITTE
(Creuse)

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers L'an deux mille six
en exercice : 9 le onze novembre à onze heures
Présents : 7 le conseil municipal de la commune de PIERREFITTE
Votants : 7 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JOLY Jean-Pierre, Maire.



Date de convocation du Conseil municipal : 7 novembre 2006

Présents : MM. JOLY J.P. - MAUFUS G. - CONCHON M. C. - DURET M. -
FAYARD C. - LEROY R. - GOISET I. - CHARDIN M. H.
Excusées : GOISET I. - SOLOME P.

Madame CHARDIN Marie Hélène est nommée secrétaire de séance.

**Objet : Motion concernant la déserte ferroviaire du département de la
Creuse**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du contenu d'une motion de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse adoptée lors de son assemblée Générale du 21 octobre 2006 concernant la desserte ferroviaire du département de la Creuse.

Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, approuve cette motion dans son intégralité.

Cette dernière est annexée à cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En Mairie, le 14 novembre 2006

Le Maire,

J. P. JOLY

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Joly", is written over a circular official seal. The seal contains the text "Mairie de PIERREFITTE" and "Creuse" around a central emblem.

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture :
Le
Publié ou Notifié
Le

**Motion soumise à l'Association des Maires et Adjointes de la Creuse
lors de son Assemblée Générale du 21 octobre 2006
Adoptée à l'unanimité**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine – Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances – Evaux – Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Le Président



Michel VERGNIER